Distribution: Limitée GC 25/INF.4/Add.1 5 février 2002

Original: Anglais Français



FIDA FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil des gouverneurs - Vingt-cinquième session

Rome, 19-20 février 2002

ADDITIF

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

Renseignements à l'usage des délégués

- 1. Tous les gouverneurs sont priés de prêter attention aux précisions ci-après qui complètent le document GC 25/INF.4. Le présent additif concerne spécifiquement la section sur les déclarations diffusées sur le web de la page 2 du document susmentionné et donne des détails relatifs à la diffusion en direct de ces déclarations.
- 2. Le grand public peut visualiser la diffusion en direct des travaux de la vingt-cinquième session du Conseil des gouverneurs du FIDA en se connectant sur http://www.ifad.org ou sur http://www.ifad.org ou sur http://www.ifad.org ou sur http://www.rainews24.rai.it et en utilisant Windows Media Player, version 6.0 (et supérieure) ou Real Player. La diffusion en temps réel sera réservée en priorité aux discours prononcés par les délégués ayant choisi la transmission web.
- 3. La diffusion web en direct sera retransmise via un signal satellisé sur Eutelsat W2 @ 16E de 9 heures à 19 heures (heure européenne centrale) le 19 février 2002 et de 9 heures à 18 heures le 20 février 2002. Les stations nationales de télévision sont invitées à télédécharger et utiliser toute partie de cette transmission gratuitement.
- 4. La diffusion comprendra la transmission en direct de la cérémonie d'ouverture du Conseil, les moments forts de la conférence, un échantillon de films du FIDA et les déclarations diffusées sur le web par les délégués.